

# ACCOMPAGNEMENT VAE

## DATES

Les accompagnements VAE se font à la demande, en individuel, en fonction des disponibilités de nos formatrices.

Durée moyenne d'une VAE : 2 ans- 24h d'accompagnement en présentiel ou en visio conférence.

## NOTRE MISSION

Notre objectif est de vous accompagner au mieux pour déposer votre dossier de présentation de l'expérience (Partie 2)

## DÉROULEMENT DE LA VAE

- PARTIE 1: la recevabilité.  
Il vous sera demandé de remplir un dossier de demande de recevabilité et d'y joindre les pièces justificatives de votre éligibilité
- PARTIE 2: le dossier de présentation de l'expérience.  
C'est un récit de votre parcours et de vos expériences en relation avec la certification visée
- PARTIE 3: le jury de validation  
Vous serez amené à présenter votre dossier de présentation de l'expérience devant un jury ou être mis en situation professionnelle.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Nous avons fixé un prix de l'heure : 56euros/heure
- Nous facturons selon la convention ou le contrat de formation qui nous lie.
- Les financeurs potentiels sont :
  - Votre employeur ou l'OPCO de votre employeur
  - Pôle emploi
  - En utilisant votre CPF (Code d'éligibilité : 200)
  - Vous-même

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ÉTAPE 1: Présentation de la Partie 2: dossier de présentation de l'expérience
- ÉTAPE 2: Entretien de «retour sur parcours» et «lieux de mémoire», mise en perspective de l'expérience du candidat avec le référentiel
- ÉTAPE 3: Entretien d'analyse descriptive d'une pratique et prise de parole chronologique qui raconte une pratique vécue en la contextualisant.
- ÉTAPE 4: Formalisation écrite des descriptions et analyses, mise à l'écrit par le candidat de ce qui a été formulé et relecture par une tierce personne.
- ÉTAPE 5: Informations sur l'entretien avec le jury.

## CONTACT

✉ [contact@adps-formation.com](mailto:contact@adps-formation.com)

☎ 04.73.30.44.65



ADPS Formation